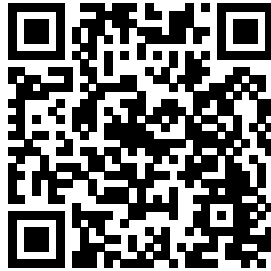


Écrit par le 21 novembre 2024

CHIARA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 novembre 2024 sous réserves d'incidents

Par acte SSP en date du 04/11/2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

CHIARA

Objet social : L'achat, l'aménagement, la construction, l'administration, la vente à titre exceptionnel, la location de tout bien immobilier, bâti ou non, ou de tout bien ou de tout bien de même nature.

Siège social : 110, allée du Ventoux 84370 BEDARRIDES

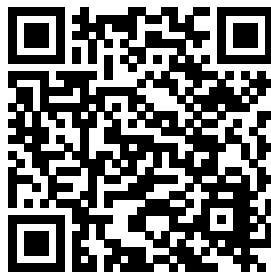
Capital : 1000,00 euros

Gérance : M. SALVINI Cyril et Mme FOURNET Carole demeurant tous deux 110, allée du Ventoux 84370 BEDARRIDES

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts pour toute cession autre que la cession entre associé.

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON

MALEILU SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 novembre 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Cette annonce annule et remplace l'annonce de constitution parue le 25/10/2024 et l'annonce de rectificatif parue le 13/11/2024 sur echodumardi.com

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/11/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : MALEILU SAS

Forme : SAS

Capital social : 4 000 €

Siège social : 2 montée des remparts, P.A. les Pasquiers, 84240 GRAMBOIS

Objet social : Restauration classique et rapide

Président : Mme Mireille RIGAUX FAIRON demeurant 10 rue Sangels, 5424 GOSTINGEN

Directrice Générale : Mme RIGAUX Marjorie dmt 210 chemin de Gardevieille 84240 Grambois

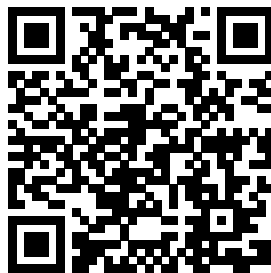
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Ecrit par le 21 novembre 2024

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON
3955800

HM CLOTURES



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 novembre 2024 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 15/11/2024, il a été constitué une SASU dénommée :

HM CLOTURES

Siège social : 326B Chemin Saint Roch 84200 CARPENTRAS

Capital : 1000 €

Objet social : Travaux de pose de clôture, portillon

Ecrit par le 21 novembre 2024

Président : M MOUSSAOUI Hafid demeurant 326B Chemin Saint Roch 84200 CARPENTRAS élu pour une durée illimitée.

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON.

JPR 4 AVIGNON



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 novembre 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VEDENE du 08/11/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : JPR 4 AVIGNON

Siège social : 116 rue Jean Moulin, 84270 VEDENE

Ecrit par le 21 novembre 2024

Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : « La SAS JPR VAPE HOLDING, immatriculée sous le numéro 879 559 060 RCS AVIGNON, représentée par son Président, Monsieur Jean-Philippe RIERA,

« Monsieur Jean-Philippe RIERA, 116 Rue Jean Moulin, 84270 VEDENE

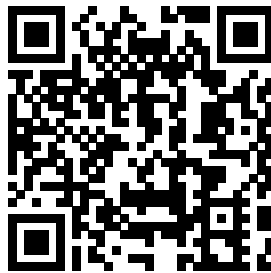
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas
agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

Pour avis

La Gérance

MOSCATI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 novembre 2024 sous réserves d'incidents

MOSCATI

Ecrit par le 21 novembre 2024

22 Chemin du Lavarin à AVIGNON (84000) AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Denis BONGENDRE, Notaire à SAINT-LAURENT-DES-ARBRES, le 23 octobre 2024, et enregistré au SIE de NIMES le 6 novembre 2024 dossier 2024/65097 référence 2024N2941 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : MOSCATI.

Siège social : AVIGNON (84000), 22 chemin du Lavarin.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR)

Les apports sont faits en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Mr Henri MARSON demeurant AVIGNON (84000) 22 Chemin du Lavarin.

La société sera **immatriculée** au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

le notaire

OSE SAINT-TROPEZ !

Ecrit par le 21 novembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 novembre 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Châteauneuf-du-Pape du 3 Juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : Ose Saint-Tropez !

Siège : 25 Rue Joseph Ducos, 84230 Châteauneuf-du-Pape

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 euros

Objet : Ventes de produits de décoration intérieur et extérieurs, art de la table, coutellerie, galerie de peinture, vente de bijoux fantaisies, accessoires mode, vêtement, liste de mariage, prestations évènementielles, coaching et formation

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : ORHAN Véronique, demeurant 558 chemin des Esclargades, 84800 LAGNES

Directeur général : BARBIER Christian, demeurant 558 chemin des Esclargades 84800 LAGNES

La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de Siège du tribunal de commerce ou RCS dont dépend la SAS.

POUR AVIS

Le Président

Ecrit par le 21 novembre 2024

ASL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 novembre 2024 sous réserves d'incidents



Ecrit par le 21 novembre 2024

CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 07/11/2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :
ASL

Objet social : L'acquisition, par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers.

Siège social : 280 CHEMIN DE LA SORGUE 84450 SAINT SATURNIN LES AVIGNON.

Capital : 1000 euros

Gérance : M. ANTHONY BALDELLI et MME SARAH BALDELLI demeurant ensemble 280 CHEMIN DE LA SORGUE 84450 SAINT SATURNIN LES AVIGNON.

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON.

LA PROVENCALE



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Ecrit par le 21 novembre 2024

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 novembre 2024 sous réserves d'incidents

25 passage du portillon (RN 7)

B.P. 17

84420 PIOLENC

Tel : 04.90.29.62.83

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Audrey RIVIERE-TALLON, Notaire, Associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « SELARL Audrey RIVIERE-TALLON », titulaire d'un Office Notarial à PIOLENC (Vaucluse), 25 passage du portillon, le 4 novembre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LA PROVENCALE

Forme : La société a la forme d'une société civile immobilière régie par les dispositions du titre IX du livre III du Code civil, et par les présents statuts.

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

Les fondateurs précisent que la raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres. Ils n'entendent pas préciser le détail de ces actions et leurs moyens, sauf à indiquer qu'elles se feront dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

Siège social : PIOLENC (84420), 1088 avenue Henri Fabre, Les Portes du Village, Villa 6.

Durée : 99 ans

Capital social : 361.600,00 euros

Ecrit par le 21 novembre 2024

Apports en numéraire : 361.600,00 euros

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Stéphane BERNARD demeurant à MONTFERMEIL (93370) 6 rue des Docteurs Simon.

La société sera **immatriculée** au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

Pour avis

Le notaire.

COGA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 novembre 2024 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 21 novembre 2024

Par ASSP en date du 02/11/2024, il a été constitué une SARL dénommée :

COGA

Siège social : 5 Lot. Le Clos des Chênes ZAC Croix de Tallet, 84250 LE THOR

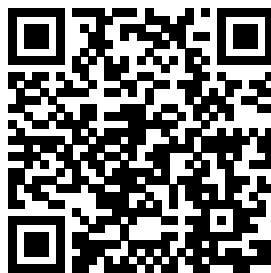
Capital : 1000 €

Objet social : La location meublée et l'entretien d'immeuble bâtis ou non bâtis ou de biens immobiliers dont elle est ou sera propriétaire par suite d'apport, d'achat, ou de construction ou qu'elle prendra en location,

Gérance : M Damien GUILLEMIER demeurant 5 Lot Le Clos des Chênes ZAC de Tallet 84250 LE THOR

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON.

COMPARATOR DENTAL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 novembre 2024 sous réserves d'incidents

Écrit par le 21 novembre 2024



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 25/10/2024, il a été constitué une SARLU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : COMPARATOR DENTAL

Objet social : La conception, le développement et l'exploitation de sites de comparateurs de prix du matériel dentaire, et de tout matériel médical ou paramédical.

Siège social : COWOOL AVIGNON, 25 Avenue Mazarin, 84000 AVIGNON

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'AVIGNON

Gérance : M. COYNEL Christian 5B Raphaël Daillan 13910 MAILLANE

MORENO

Ecrit par le 21 novembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 novembre 2024 sous réserves d'incidents



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 06/11/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MORENO

Objet social : L'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou

Ecrit par le 21 novembre 2024

autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Siège social : 1900 B lieudit Jean Bernard , route de Coustellet, 84220 CABRIERES D AVIGNON

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'AVIGNON

Gérance : S.L.N.L, SARL au capital de 1 250 000 €, ayant son siège social 1900 ROUTE DE COUSTELLET, LIEU DIT JEAN-BERNARD 84220 CABRIERES D'AVIGNON, immatriculée sous le n°933158313 au RCS d'AVIGNON

Clause d'agrément : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci dessous, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant

LAUDA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 novembre 2024 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 21 novembre 2024

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/10/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : LAUDA

Forme : SAS

Capital social : 30 000 €

Siège social : 699 Avenue Vidier, 84270 VEDENE

Objet social : La mise en relation d'un prospect (client) avec un vendeur ou une entreprise (bénéficiaire), en contrepartie d'une commission ou rétribution forfaitaire définie préalablement.

Président : M. David HOULEMARE demeurant 12 Avenue de la Foire, 84000 AVIGNON

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 80 ans à compter de son **immatriculation** au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON